

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 49

23^e année • mercredi 2 décembre 2020

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



OLIVIER VOGELSANG

QUAND C'EST PAS OUI, C'EST NON!

Le 25 novembre, lors de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, de nombreux moments de protestation ont été organisés pour dénoncer un Code pénal suisse désuet. La coordination romande de la Grève féministe exige l'intégration de la notion de consentement dans la définition du viol. Une large coalition soutient cette revendication. **PAGES 6-7**

POINT DE MIRE

Et maintenant...

Sylviane Herranz

Rôle de démocratie que cette Suisse qui donne à 7000 Uranais votant non autant de pouvoir qu'à 250 000 Zurichois disant oui... Les petits cantons ont fait basculer dimanche la victoire de l'initiative pour des multinationales responsables dans le camp du rejet. Et les tenants de l'économie libérale, de la compétitivité à tout prix, ont gagné leur pari d'investir des millions contre cette initiative dans les cantons de Suisse centrale ayant un fort poids électoral.

L'initiative a toutefois remporté le soutien de la majorité des citoyennes et des citoyens ayant pris part au vote. Avec 37 500 voix d'avance, elle a décroché 50,7% de oui. La défaite est donc

amère pour tous ceux s'étant engagés depuis des mois et même des années, pour que les sociétés multinationales, qui choisissent nos frontières et ses fiscalités dignes des meilleurs paradis fiscaux, rendent des comptes et acceptent d'être un brin plus respectueuses des droits humains et des règles environnementales.

Cette initiative a eu le mérite de mettre à nu les agissements de certaines de ces sociétés, criant à la diffamation lorsque des ONG publient des faits sur leurs exactions dans les pays du Sud. La peur les a fait trembler. Peur de quoi? De perdre quelques plumes en bourse? Peur pour leur «image»? Ou peur d'être amenées à rectifier leurs politiques? Glencore en a fait la pitteuse démonstration, affirmant dans des pages entières de publicité que ses pratiques sont blanches comme neige. Que la société n'a aucun contrôle sur les conditions de travail dans les coopératives boliviennes qui la fournissent en matières premières. Des coopératives employant des enfants, dès onze ans, comme l'avait révélé Public Eye. Glencore qui a aussi tenté de museler l'ONG en saisissant la justice. Mais s'est fait débouté juste avant la votation par le Tribunal cantonal de Zoug qui a refusé sa demande de mesures super-provisionnelles.

D'autres multinationales ont aussi tenté de faire part de leur engagement en matière d'obligations internationales. A l'exemple de Nestlé

dont le président du conseil d'administration a dit combien son entreprise se souciait du travail des enfants. Dans les colonnes de *24heures*, il expliquait que 80 000 enfants vivent dans les plantations de cacao en Afrique de l'Ouest. Sur ce nombre, Nestlé en avait identifié 18 000 «exposés à des travaux dangereux ou lourds». 10 000 d'entre eux ont été scolarisés, 8000 étant encore, selon ses termes, «exposés». Et qu'en est-il des dizaines de milliers d'autres, n'effectuant pas des travaux dangereux ou lourds?

Le travail des enfants est un fléau planétaire. L'initiative pour des multinationales responsables a remis cette question, comme d'autres abus, sur le devant de la scène. Poussant certaines sociétés à se positionner en faveur du respect des droits humains. De grandes déclarations risquant de ne pas être suivies d'effets... Une fois l'effervescence de la campagne retombée, ces entreprises vont poursuivre leur recherche de profit maximal, sans égard ni pour les enfants, ni pour les travailleurs, ni pour la planète. La lutte pour faire cesser l'exploitation doit continuer. D'autres moyens doivent être trouvés. Le monde d'après tant espéré par ceux qui se sont engagés pour l'initiative, le monde d'après tant débattu durant le premier confinement, ce monde d'après est encore à conquérir. L'humanité en a besoin, plus que jamais. ■

PROFIL



Isabelle Alexandrine Bourgeois, la joie pour moteur.

PAGE 2

PANDÉMIE

Mesures exigées pour les travailleurs.

PAGE 3

LOGISTIQUE

Le Black Friday ouvre une noire période.

PAGE 5

CONSTRUCTION

Une appli météo pour les maçons vaudois!

PAGE 9

Aline Andrey

Elle a une vie digne d'un roman d'aventures. Une petite enfance dans un château, une adolescence marquée par un kidnapping, un mariage au Caire, des métiers en tous genres - de la livraison de poisson au travail humanitaire - avec toujours le journalisme comme passion. Ces deux dernières années, Isabelle Alexandrine Bourgeois a sillonné les routes d'Europe et de Suisse, maniant le volant de son camping-car, la caméra, le micro, la plume, les crayons de couleur... Un chemin sans itinéraire pour rencontrer «des humains toujours bons» et redistribuer la joie qui l'habite en partageant films, articles, podcasts et dessins sur son site *Joy for the planet** et ailleurs.

«J'ai dû me déprogrammer des croyances conventionnelles de mes parents, pour vivre ma vérité propre»

«Dans cette confiance, ce lâcher-prise, je laisse l'intelligence de vie me traverser. Et je rencontre ainsi toujours les bonnes personnes au bon moment», raconte la libertaire qui n'évite qu'une chose: les campings. Dans ses périples, le cœur sur la main, Isabelle Bourgeois offre de petites lampes solaires confectionnées par ses soins pour laisser une trace d'amitié, une lueur de joie. Nomade dans l'âme, elle voyage même dans la sédentarité de son petit deux-pièces à Aubonne. «Ce n'est pas tellement le mouvement physique qui conduit ma vie. J'ai toujours l'impression d'être en voyage en essayant de me renouveler tous les jours. Je sors pour faire un achat et me voilà qui m'embarque en chemin sur une autre voie. C'est mon privilège d'indépendante, et de célibataire sans enfant. J'invente de nouvelles activités, je garde de la souplesse dans mes pensées. Mais j'ai des rituels, comme le café à 10h10, l'heure du sourire», explique l'hyperactive, pleine de gratitude pour la vie. «Je ne suis pas douée ni pour la méditation, ni pour le yoga. Ma joie s'exprime dans l'activité.»

MONTRER LA BEAUTÉ

«Je suis sortie du moule, du conformisme, des grandes autoroutes professionnelles pour faire vraiment ce pour quoi je suis faite et ce que j'aime faire. On ne peut pas être dans une quelconque détresse - même financière - lorsqu'on est à l'écoute de nos valeurs profondes, de nos dons, de l'intelligence de vie qui passe en nous», explique l'anticonformiste, qui a lâché

la cuillère en argent héritée de sa famille bourgeoise pour embrasser une vie nue par la passion. «J'ai dû me déprogrammer des croyances conventionnelles de mes parents, pour vivre ma vérité propre. J'ai toujours vou-

lu être journaliste, mais j'ai vite compris que je ne voulais pas transmettre des informations anxiogènes. Mais, au contraire, montrer la beauté, révéler le trésor que chacun porte en soi.» Elle crée alors une association dédiée

aux bonnes nouvelles et au tourisme étiq: Planetpositive. Une nouvelle voie pour celle qui a travaillé auparavant quinze ans dans l'humanitaire, avec des missions lors de conflits armés, au Kosovo, en Iran, en



Isabelle Alexandrine Bourgeois, avec Lovski son compagnon de route, voit la vie en arc-en-ciel dans son camping-car baptisé Begoodee.

LA JOIE POUR MOTEUR

Journaliste nomade, Isabelle Alexandrine Bourgeois met en lumière la bonté humaine

Irak ou encore en Ethiopie. En 2010, elle participe à la première Marche mondiale pour la paix. C'est à cette occasion, en Colombie, qu'elle rencontre celui qui a commandité le kidnapping de son père ambassadeur en 1984. Devenu gouverneur, l'ancien guerillero lui demande alors pardon. «J'ai fondu en larmes et nous nous sommes serrés dans les bras. Il n'y avait plus de bourreau, plus de victime», se souvient Isabelle Alexandrine Bourgeois. «Les humains veulent tous vivre en harmonie. C'est le système qui nous écrase, ajoute la joyeuse «anarchiste». Nous sommes dans une énergie infinie non séparée. Chacun joue son rôle dans cette évolution de conscience collective.»

L'AMOUR

«La joie, la conscience, la liberté, la souveraineté sont les quatre piliers de mon existence qui pourrait se résumer en un seul mot: l'amour. Je crois foncièrement que nous sommes libres d'être souverain de notre destinée. Toutes les ressources sont en nous. Dès qu'on subit, on est esclave.» Isabelle Alexandrine Bourgeois sait de quoi elle parle. «Au Comité international de la Croix-Rouge, j'ai vécu du mobbing professionnel. C'est quand j'ai réalisé que je ne me respectais pas moi-même, que je ne m'aimais pas entièrement, que cela a cessé. Je me suis redressée dans ma dignité. Et n'ai plus jamais vécu ce genre d'emprise. Les autres sont des miroirs», raconte celle qui estime que ce travail sur soi n'empêche bien sûr pas de porter plainte contre l'auteur.

Positive, optimiste née, elle ne renie pas ses moments de détresse, de tristesse, de colère. «Il s'agit de vivre ses mouvements de l'âme dans un chemin de guérison permanent, de purger au fur et à mesure. Oser se laisser traverser par ses émotions négatives, mais ne pas les laisser s'installer. Ce qui me reconforte? La nature, la visualisation de beaux moments, et la bouffe», lance en riant la gourmande invétérée, également adepte de longues balades avec son chien. Convaincue que l'humanité se réveille, elle croit au pouvoir de la pensée positive. Dans ce sens, l'utopiste vient de cocréer un site où chacun peut rédiger son rêve pour la planète de demain**. «Je crois que d'ici à une vingtaine d'années, les gouvernements se seront effondrés, nous n'aurons plus besoin ni de religions ni d'armées, que les humains s'auto-organiseront pour le partage des ressources en se reconnectant avec leur origine naturelle cosmique. Je suis très confiante. Cette renaissance est comme un accouchement. Il y a des douleurs inhérentes à l'enfantement. C'est un passage obligé, durant lequel il ne faut jamais perdre de vue la sortie du tunnel.» ■

*joyfortheplanet.org
**lalletteinfinitie.ch


DE BIAIS

Daniel Süri

MANQUERAIT PLUS QUE ÇA!

A la Manip (Mission d'action novatrice de l'industrie privée), Hans Im Obersteg dit HIO commençait gentiment à faire le tri de ce qu'il reprendrait chez lui, de ce qu'il jetterait et de ce qu'il transmettrait à son successeur. La DRH, Carinne Cavin-Cordonnier, dite Triple C, l'avait convoqué en bonne et due forme - et non pas en bonnet d'uniforme, comme on le dit couramment dans les casernes - afin de lui communiquer formellement qu'il était sur la piste d'envol ainsi que la date de son décollage. Elle lui avait gracieusement remis, en lui souhaitant une bonne retraite, bien méritée, pleine de surprises et

d'enrichissements divers, et patati et patata, une brochure bourrée de recommandations sur la meilleure manière d'aborder cette transition. HIO n'avait pas vraiment préparé sa retraite. Il s'en était mollement préoccupé, dans les grandes lignes pour ainsi dire. Histoire de voir s'il n'était pas vraiment passé à côté de quelque chose d'important, s'il n'avait pas loupé la démarche officielle sans laquelle vous vous retrouvez soudainement à l'état gazeux pour les administrations, il feuilleta donc la brochure en question. Et ça ne rata pas: pour survivre dans cette période troublée du passage à la retraite, disait la brochure, il fallait absolument avoir un projet. Le mec, pendant au moins trente ans, il s'était envoyé des projets de toutes les couleurs, sous toutes les formes, avec ou sans évaluation préalable, suivis ou non d'une réunion de bilan (appelée évidemment débriefing, oh, on est chez les leaders là!), les projets en cascade, en PERT, en SCRUM, en Crystal Clear, bref, projet le lundi pour bien commencer la semaine, projet le mardi pour vérifier que tout se passe

bien, projet le mercredi pour ne pas perdre la main, projet le jeudi, car on ne change pas une équipe qui gagne et projet le vendredi pour être sûr de bien entamer la semaine suivante. Il y avait donc comme un léger soupçon de trace de ras-le-bol des projets chez HIO. A qui l'on proposait de remettre le couvert durant sa retraite... En plus, on le considérait un peu comme un semi-débile, ayant perdu toute faculté de raisonnement sous le coup de l'anxiété existentielle précédant le départ à la retraite. La brochure en question suggérait en effet des projets possibles, pour un «cadre actif», comme lui: «Devenir maire, juge, consultant ou s'investir dans l'humanitaire, reprendre des études d'art, tenir une boutique d'antiquaire.» Elle est pas mignonne, cette liste? On proposerait pas ça à un balayeur, même devenu technicien de surface, hein? Tu vois la tronche de ses collègues quand il leur expliquera qu'à la retraite, il se verrait bien reprendre des études d'art ou ouvrir un magasin d'antiquité... Quoiqu'avec tous les trucs bizarroïdes rencontrés durant ses journées de balayage et

d'entretien, une boutique d'art brut, ça pourrait le faire! On a quand même le sentiment que, visiblement, pour un «cadre actif», donner des leçons d'appui ou des cours de français à des immigré-e-s, c'est déchoir socialement. Evidemment, ça vous pose moins votre homme que de dire que, «vu mes compétences, j'ai décidé de me mettre au service de la collectivité et du bien commun de mes concitoyens et concitoyennes, et de solliciter leur suffrage au poste de maire de cette commune, que j'aime tant et qui me le rend bien.» Tandis qu'en expliquant que «j'aide la petite Louna à faire ses devoirs», t'es quasi un SDF. Il y avait aussi plein d'autres conseils dans cette brochure. Pour se maintenir en bonne santé, en pratiquant des activités physiques raisonnables. Pas question de se jeter à corps perdu (hé, hé, hé) dans les arts martiaux. Mais un peu de golf, par exemple, hein, pourquoi pas? D'autant plus qu'on y croise du beau monde - même sans aller jusqu'à Mar-a-Lago pour y voir le gros blond avec une tête d'enterrement rater son lob. Sur

les greens, pas de risque de croiser du populo genre joueurs de pétanque de la Boule servettienne ou danseuses de country, section 3^e âge, du cours Concor'dance. Mais, dites, j'y pense, le gros blond-là, le Donald Picsou, une fois à la retraite, il va pas se lancer dans l'humanitaire, quand même? Vous voyez un peu le tableau: Trump distribuant de l'aide alimentaire au Yémen ou au Soudan du Sud, en engageant tous ces affamés communistes! Deux fléaux au lieu d'un seul! Non, vraiment, ce n'est pas à souhaiter aux damnés de la terre et aux forçats de la faim. Mais ça pourrait fournir un épisode supplémentaire à la théorie du complot: Si Trump va dans ces régions du monde, c'est pour y poursuivre Bill Gates et l'empêcher, lui et ses vaccins, de nous filer les puces de la 5G! ■

LOI COVID-19: LE CONSEIL FÉDÉRAL PEUT MIEUX FAIRE

A la suite des nouvelles mesures de soutien annoncées en pleine deuxième vague de coronavirus, les faïtières syndicales saluent la démarche, mais demandent au gouvernement d'aller plus loin

Manon Todesco

Le 13 novembre se tenait une table ronde virtuelle réunissant le conseiller fédéral Guy Parmelin, les cantons et les organisations faïtières des partenaires sociaux pour faire le point sur la situation sanitaire. Quelques jours plus tard, le 18 novembre, le Conseil fédéral s'accordait sur de nouvelles mesures de soutien alors que la Suisse était frappée par la deuxième vague de la pandémie de coronavirus. Ces modifications ponctuelles de la Loi Covid-19 sont soumises au Parlement pour délibération urgente pendant la session d'hiver qui a débuté ce lundi 30 novembre.

MESURES FÉDÉRALES

En détail, le gouvernement a, dans un premier temps, décidé de gonfler l'enveloppe de l'aide financière pour les cas de rigueur de 600 000 francs. Au total, les secteurs les plus durement touchés par cette pandémie, tels que le tourisme, l'événementiel, le voyage ou les arts forains, se verront accorder un soutien d'un milliard de francs, pris en charge par la Confédération (à hauteur de deux tiers) et les Cantons (un tiers). Autre nouveauté, les indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT) seront étendues aux rapports de travail de durée déterminée «afin de préserver des emplois et d'éviter des licenciements dus à la pandémie», écrit le Conseil fédéral dans son communiqué de presse. Enfin, le gou-

vernement a annoncé des mesures de soutien financier aux clubs sportifs professionnels et semi-professionnels, avec des contreparties. Il a par ailleurs été question de réactiver un nouveau programme de crédits afin de pouvoir réagir rapidement si la situation sur les marchés du crédit devait se détériorer.

ENCOURAGEANT MAIS INSUFFISANT

Les faïtières syndicales nationales saluent la bonne orientation prise par le Conseil fédéral, notamment concernant l'extension du chômage partiel et l'augmentation de la dotation du fonds pour les cas de rigueur. Mais elles insistent: d'autres mesures sont de toute urgence nécessaires pour garantir les revenus, et il est impératif d'aller plus loin. L'Union syndicale suisse (USS) pointe la situation inquiétante de nombreux travailleurs du pays. «Dans les branches en crise, comme l'hôtellerie d'affaires ou l'industrie des machines, il n'y a actuellement pratiquement aucune chance de retrouver un emploi.» Et de rappeler que les personnes aux revenus modestes qui touchent le chômage partiel, à savoir 80% de leur salaire, ont toujours plus de difficultés à boucler les fins de mois. «Très souvent, ils gagnent moins de 3000 francs par mois. Impossible d'en vivre!» constate l'USS. Et Adrian Wüthrich, président de Travail.Suisse, de s'indigner du refus du gouvernement d'indemniser ces personnes à 100%: «Pour la plupart des footballeurs professionnels, le gain maximal assuré dans la LACI est



OLIVER VOGELSANG

Les restaurants de Suisse romande devraient rouvrir leurs portes le 10 décembre, exception faite des établissements valaisans qui devront patienter au moins jusqu'au 13. La branche, comme celle du tourisme ou encore de la culture, est lourdement frappée par la pandémie. Parmi d'autres mesures, les syndicats réclament que la Confédération compense la perte de salaire des employés en RHT aux bas revenus, quel que soit le secteur.

garanti, tandis que les salariés doivent renoncer à 20% de leur salaire et se retrouvent dans une situation de besoin existentiel.»

RENDICATIONS SYNDICALES

Dans ce contexte, les revendications syndicales sont les suivantes: tout d'abord, l'indemnisation à 100% des salariés aux faibles revenus soumis au chômage partiel; l'USS insiste par ailleurs sur l'urgence de prolonger la durée de perception des indemnités

journalières de chômage afin de «permettre à des milliers de chômeurs de ne pas se retrouver en fin de droit»; tout comme l'introduction rapide de la prestation transitoire destinée aux chômeurs âgés en fin de droit.

De son côté, Travail.Suisse craint que le milliard accordé pour les cas de rigueur ne soit guère suffisant à sauver les entreprises concernées par la faillite. «Le secteur de l'hôtellerie-restauration a également besoin d'être soutenu.» Son président exige en outre l'inclusion

dans la Loi Covid-19 d'une obligation «d'élaborer et de mettre en œuvre des concepts de protection» pour toutes les entreprises et de «renforcer les contrôles»: des mesures de prévention qui pourraient aider à contenir la pandémie. ■

Les syndicats genevois menacent de lancer un référendum

Les mesures prises pour soutenir les travailleurs les plus précarisés sont insuffisantes estime la CGAS

Textes Manon Todesco

Aider les entreprises, oui, mais pas sans contrepartie. Pour la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS), si les projets de loi cantonaux d'aide directe aux entreprises proposés par le Conseil d'Etat sont une bonne nouvelle, ceux-ci doivent être conditionnés «à des engagements fermes de la part des employeurs à l'égard de leurs salariés» et s'accompagner de «plans d'aide aux travailleurs les plus précarisés». Pour les syndicats genevois, les entreprises qui reçoivent des aides de l'Etat doivent, en contrepartie, faire respecter les conditions de travail en vigueur et garantir le maintien des emplois. «Quand bien même les employeurs ne sont pas les seuls touchés par les effets de la pandémie, ce sont, à l'heure actuelle, les seuls à bénéficier de centaines de milliers de francs d'aides cantonales sans qu'un centime soit directement affecté à la protection du revenu des salariés», s'est indignée la CGAS dans un communiqué de presse le 18 novembre dernier.

Partant, la faïtière demande que les projets d'aide financière soient amendés de sorte que les travailleurs en RHT soient indemnisés à hauteur de 100% de leur salaire et que leurs

conditions de travail soient conformes aux usages. «Puisque ces aides visent à préserver l'emploi, poursuit-elle, la loi doit les conditionner à l'interdiction des licenciements.» En outre, il est demandé qu'un deuxième fonds d'indemnisation pour les travailleurs précaires soit voté avec la clause d'urgence. Pour rappel, le premier fonds, au point mort à la suite d'un référendum de l'UDC et du MCG validé par les autorités genevoises, n'a toujours pas été mis à l'agenda des votations... Sans ces mesures contraignantes, et il semblerait que les amendements soumis par Ensemble à Gauche aient été balayés par le Grand Conseil, la CGAS évoque l'éventualité de lancer un référendum. Un comité extraordinaire se réunira demain, le 3 décembre, pour en décider.

De son côté, l'Alternative (PS, Verts et Ensemble à Gauche) a déposé le 23 novembre un nouveau projet de loi d'indemnisation des personnes en situation de travail précarisée par le Covid-19. Celui-ci prévoit que, pour la période du 1^{er} septembre 2020 jusqu'à la fin de l'état de nécessité, les personnes qui ont subi une perte de revenu en raison de la crise sans pouvoir bénéficier d'aucune aide soient indemnisées mensuellement à hauteur de 100% des pertes subies (jusqu'à

4000 francs par mois), et ce, quelles que soient la nature ou la forme de leur emploi. Les partis de gauche de-

mandent que les électeurs puissent se prononcer le 7 mars prochain. ■

GENÈVE UN BUREAU D'INFORMATION POUR LES PERSONNES VULNÉRABLES

Depuis le 26 novembre, un Bureau d'information sociale à l'intention de tous les habitants de Genève se trouvant dans une situation de vulnérabilité a été mis sur pied. Ce guichet, inédit, a pour objectif d'informer et d'orienter ces personnes pour mieux connaître leurs droits aux prestations sociales dans ce contexte de crise sanitaire.

Sur place, toute personne qui le souhaite se verra fournir une information de base ainsi qu'une orientation vers l'organisme social le plus adéquat en fonction de sa situation, que ce soit en matière de revenu, de logement ou de difficultés psychologiques. Un soutien sera proposé aux personnes éligibles aux prestations sociales cantonales pour constituer ou mettre à jour leur dossier. Le Bureau d'information sociale se veut complémentaire aux permanences sociales privées ou publiques existantes, qui se trouvent aujourd'hui fortement sollicitées.

«Le Département de la cohésion sociale encourage vivement toutes les personnes impactées par les mesures de lutte contre l'épidémie de Covid-19 dans leur situation financière, sociale ou psychologique à se rendre au Bureau d'information sociale pour y trouver le soutien adéquat. Une intervention précoce évite en effet qu'une situation ne se dégrade ou perdure», souligne le communiqué de presse du Département de la cohésion sociale. ■

Permanence tous les jeudis de 16h à 19h, jusqu'à fin décembre, Carrefour du Bouchet, à la paroisse Saint-Pie X (chemin du Coin-de-Terre 2). Plus d'infos sur: ge.ch

BRÈVE

GENÈVE UNE SOIXANTAINE DE CHAUFFEURS UBER MANIFESTENT

Des chauffeurs travaillant avec Uber ont manifesté jeudi dernier sur la plaine de Plainpalais. Ils étaient une soixantaine, selon la *Tribune de Genève*, à participer à ce rassemblement, certains brandissaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire: «Stop multiplicateur Uber», «4.20 - Non merci!» ou encore «Etat, Suva: complices». L'objet de leur courroux est le «multiplicateur», soit la tarification dite dynamique appliquée depuis quelques mois par la multinationale étatsunienne. Des tarifs à prix cassé sont proposés aux clients, le montant d'une course en ville peut chuter à 4 francs seulement.

«La tarification dynamique provoque un effondrement des prix et oblige les chauffeurs à travailler dans la misère», explique Umberto Bandiera, secrétaire syndical d'Unia à Genève, qui salue la mobilisation des chauffeurs. «Il s'agit d'un stratagème que Lymo utilise également pour contourner les lois.» Grâce à ce système, ce concurrent d'Uber a en effet obtenu cet été un jugement favorable de la Suva. Pour la caisse d'assurance accidents, les chauffeurs utilisant cette plateforme genevoise sont des indépendants et non des salariés. «La composition du prix est toujours déterminée par la plateforme, c'est complètement artificiel, mais cela a suffi à convaincre la Suva», déplore Umberto Bandiera. Les chauffeurs rassemblés sur la plaine de Plainpalais demandent à l'Etat d'intervenir. ■ JB

LE BLACK FRIDAY OUVRE UNE PÉRIODE NOIRE DANS LA LOGISTIQUE

La deuxième vague et les fêtes de fin d'année soumettent les travailleurs de la branche à une pression extrême. Unia et Syndicom veulent réguler le secteur

Jérôme Béguin

Après le confinement du printemps, les travailleurs de la logistique et des transports sont de nouveau soumis à de fortes tensions. «Cela dépasse ce qu'on pouvait imaginer. On doit dorénavant travailler le samedi pour débloquer un peu les paquets. Avec le Black Friday, on va connaître l'horreur la semaine prochaine», nous confiait vendredi une postière genevoise.

«Si cela ne durait qu'une journée... mais le problème est systémique et il s'est encore accentué il y a quelques semaines en raison du confinement et de l'approche des fêtes de fin d'année», indique Roman Künzler. Le responsable national de la logistique et des transports d'Unia a rencontré la semaine dernière, devant un dépôt, des salariés «qui travaillent 12 à 13 heures d'affilée sans pause et sans que les heures supplémentaires soient enregistrées et payées. C'est une réalité que nous rencontrons souvent, le vol salarial est très répandu dans cette branche, je ne connais pas une boîte où il n'existe pas de violations de la Loi sur le travail, des dispositions sur la protection de la santé et de la protection de la personnalité par la surveillance.»

JOURNÉES À RALLONGE

Même dans les entreprises qu'on imaginerait préservées du manque de régulation qui singularise le secteur, les conditions de travail ne sont pas faciles. «Nous travaillons de 5h du matin à 16h. Ce sont de longues journées qui commencent pour moi à 3h du matin»,

témoigne une salariée de Migros Online (ex-LeShop). Cette Vaudoise remplit les sacs à commissions livrés chez les clients pour un salaire brut de 3900 francs auxquels s'ajoutent de 400 à 700 francs de prime. «Pour le travail que nous réalisons, ce n'est rien du tout, mais nous n'avons pas le choix, nous devons bien travailler et il n'y a pas beaucoup d'offres, je suis restée moi-même un an et demi au chômage.» Il y a quelques semaines, les employés de Migros Online ont été surchargés de travail: «Nous avons reçu beaucoup de commandes, nous finissions à 18h, c'était infernal. Nous étions tellement épuisés qu'ils ont fini par bloquer les commandes.»

«Migros Online n'est malheureusement pas le pire, il existe des situations encore plus difficiles, notamment dans le transport de colis ou dans celui de meubles, avec parfois des journées de 12 à 14 heures de travail, déplore Aymen Belhadj, secrétaire syndical d'Unia Vaud en charge de la logistique. Les travailleurs sont sous pression pour livrer le plus rapidement possible, il y a un stress énorme, surtout durant cette période, leur vie privée doit même être mise en suspens. Du coup, ils sont épuisés, ce qui augmente les fautes et les accidents professionnels. Il est d'une grande importance que l'inspection du travail intensifie en ce moment sa présence sur le terrain.»

CCT ET RESPONSABILITÉ SOLIDAIRE

Devant cette situation, Unia et Syndicom, les deux syndicats de la logistique en Suisse, demandent l'introduction d'une convention collective de travail de force obligatoire, l'engagement de



En temps normal, les conditions de travail dans les entreprises de logistique et dans les centrales d'achat sont déjà très précarisées. Le Black Friday, la période de l'Avent et la situation sanitaire décuplent les difficultés pour le personnel concerné.

personnel supplémentaire, la revalorisation des salaires et des mesures visant à protéger la santé.

Sur le modèle du secteur de la construction, Unia propose également d'appliquer le principe de responsabilité solidaire des entreprises générales. «Face aux chaînes de sous-traitance, l'application dans la branche de la responsabilité solidaire est nécessaire, juge Roman Künzler. La compétition livrée sur le marché est en effet farouche, les employeurs ont clairement une stratégie de dumping, de coût bas de la main-d'œuvre, ils s'appuient souvent sur des systèmes de sous-traitance et de travail sur appel, le nombre de temporaires dépassant parfois 70% du personnel. Dans ces conditions, il est quasi impossible pour les salariés, qui ne sont sou-

vent pas employés directement par un acteur de la branche, de connaître leurs droits et de les faire valoir. En outre, nous faisons face à une réponse patronale extrêmement antisyndicale avec une volonté de maintenir des bas salaires et un vide conventionnel.»

Dans l'immédiat, en reconnaissance du stress subi et des risques encourus, Unia exige le versement à tout le personnel de la branche d'une prime d'au moins 2000 francs. ■

POING LEVÉ

L'ÉPOPÉE DES GRANDS EMMERDEURS

Par Jérôme Béguin

Si l'on suit la conseillère d'Etat Nathalie Fontanet, les éditorialistes bourgeois, les députés PS et Verts alignés sur la droite en échange d'un plat de lentilles (ce n'est pas la première fois qu'ils font le coup), les fonctionnaires genevois seraient totalement irresponsables de poursuivre le mouvement contre la baisse de leurs salaires, tant vis-à-vis du déficit cantonal, que de la situation sanitaire, mais aussi par rapport aux personnes au chômage, en RHT ou en faillite (là on ne voit pas le rapport, mais bon). Léonard Vincent, dans *Eloge de la grève*, explique le sentiment de nos édiles: «Il faut les comprendre. Ils croient avoir affaire à une simple procédure – moins encore, pour eux: un droit. Ils pensent que nous faisons grève pour nos salaires et c'est l'ombre des siècles qui se dresse devant eux. Nous allons donc leur révéler, poliment, pourquoi ils sont désemparés: parce qu'en réalité, la grève est une grande aventure, exaltante et tragique.»

Cet ouvrage, tout récemment paru aux Editions du Seuil, est une version bien augmentée d'un billet publié en 2018 et dont la lecture filmée par le comédien Jean-Pierre Darroussin a pas mal tourné, notamment durant le mouvement contre la réforme des retraites qui a agité la France l'hiver dernier. Sans être un livre d'histoire, ni un essai, ce texte aux forts accents rimbaldiens, à ranger au rayon poésie, retrace l'épopée des têtes dures et des grands emmerdeurs, ces casse-pieds, idiots, hors-la-loi et irresponsables, qui depuis l'aube des temps dérèglent les hiérarchies et les servitudes. Reporter au service Afrique de RFI, l'auteur ouvre son récit sur le plus ancien conflit social connu, sous Ramsès III, lorsque faute d'être payés 120 ouvriers de la vallée des Rois posèrent leurs outils. Evidemment assez centré sur l'Hexagone – Révolution française, Loi Le Chapelier sur les coalitions ouvrières, Révolte des canuts ou Mai 68 –, *Eloge de la grève* n'est toutefois pas dénué d'intérêt pour les Suisses.

Léonard Vincent évoque différents modes d'action, comme la grève du sexe, il imagine également une «grève de l'amitié» puisque «nos maîtres ne veulent pas seulement jouir sans entraves de nos corps, de notre temps, de nos mains expertes, de nos courtes vies; ils veulent aussi qu'on les aime». «La grève impose une révélation, sans même une gifle; et cette révélation tombe alors comme un couperet: ce que l'on disait normal n'était qu'un assentiment de tous. Si nous tous prenions réellement la chose au sérieux, la terre tremblerait.» L'ouvrage sent bon la poudre, il trouvera sans peine sa place sous le sapin d'un syndicaliste. Et ce «livre-Molotov à l'usage des timides, des affligés et des gueulards», comme l'annonce sa quatrième de couverture, servira aussi bien de devoirs de vacances aux députés PS et Verts. ■

Le projet de réforme de la LPP a été transmis au Parlement

Le Conseil fédéral a adopté jeudi passé son message sur la réforme du 2^e pilier, basée sur le compromis des partenaires sociaux

Sylviane Herranz

Après avoir été présenté, et déjà contesté. Jeudi 25 novembre, le Conseil fédéral a adopté, à l'intention du Parlement, son message sur la réforme de la prévoyance professionnelle (LPP 21). Il reprend le compromis ficelé par les partenaires sociaux (Union syndicale suisse, Travail.Suisse et Union patronale suisse) présenté en juillet 2019.

Le gouvernement propose ainsi plusieurs mesures pour faire face à l'écroulement des rentes du 2^e pilier dû, écrit-il, à la faiblesse des taux d'intérêt et à une plus longue espérance de vie. La première mesure est la diminution du taux de conversion de 6,8% à 6%. Elle représente plus de 11% de baisse des rentes sur un capital vieillesse constitué de la partie obligatoire de la Loi sur la prévoyance vieillesse (LPP). Afin de compenser cette chute, la réforme propose que les futurs retraités des caisses de pension «toucheront à vie un supplément de rente». Ce supplément s'éle-

vera à 200 francs par mois pour les personnes arrivant à la retraite dans les cinq années après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, 150 francs pour celles débutant leur retraite les cinq prochaines années et 100 francs pour celles atteignant l'âge de la retraite durant les cinq ans suivants. Le montant sera ensuite défini par le Conseil fédéral. Pour financer ce supplément, la cotisation au 2^e pilier sera augmentée de 0,5%. Autre élément du projet: la déduction de coordination sera divisée par deux, accroissant la part du salaire assuré. Les travailleurs à temps partiel, notamment les femmes, cotiseront davantage et toucheront dès lors des rentes LPP plus conséquentes. Les écarts de cotisations entre jeunes et travailleurs plus âgés seront diminués. Ces dernières passeraient à 9% entre 25 et 44 ans et à 14% dès 45 ans. Les «coûts salariaux» des travailleurs de 55 ans et plus, cotisant actuellement à 18%, seront réduits, indique le Conseil fédéral.

L'USS, Travail.Suisse et l'Union patronale ont salué, dans un communiqué commun, «le fait que le Conseil fédéral

soutienne une réforme du 2^e pilier apte à recueillir une majorité sur la base de leur modèle de compromis négocié intensivement». Une solution qui «garantit un bon rapport coûts-prestations, également attrayante pour les PME».

Le Conseil fédéral n'a pas retenu la proposition venant de l'Association suisse des institutions de prévoyance, de l'Association suisse d'assurances et de l'Union des arts et métiers (Usam), car elle «ne remplit pas l'un des principaux objectifs de la réforme, à savoir la garantie du niveau des rentes». Ces organisations ont immédiatement réagi au choix du gouvernement. L'Usam, par exemple, conteste fermement la hausse des cotisations de 0,5%, de même que la part de redistribution introduite dans le 2^e pilier avec les suppléments de rentes. La Société suisse des entrepreneurs a, elle aussi, dénoncé ce «principe de l'arrosoir». ■

«QUAND C'EST PAS OUI, C'EST NON!»

Le 25 novembre, la Grève féministe s'est mobilisée pour dénoncer la violence à l'encontre des femmes. Avec pour objectif l'intégration de la notion de consentement dans le Code pénal suisse



A Genève, le 25 novembre, devant le Palais de Justice, plusieurs «servantes écarlates», symboles de l'oppression des femmes, ont demandé que l'absence de consentement soit un élément décisif du viol.

Textes Aline Andrey
Photos Olivier Vogelsang

«Quand c'est pas oui, c'est non! Sans consentement, c'est un viol.» A l'occasion du 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la coordination romande de la Grève féministe a rappelé l'importance d'intégrer la notion de consentement dans la révision en cours du Code pénal suisse. Elle demande aussi des fonds permettant la mise en place de politiques de prévention et d'éducation sur les violences sexistes et sexuelles, et un renforcement des structures associatives actives dans ce domaine. Partout, dans les rues, les collectifs féministes se sont mobilisés: servantes écarlates* à Genève et à Neuchâtel, stand et T-shirt de la honte détourné dans le canton de Vaud, bougies aux fenêtres en solidarité avec les femmes victimes de violences, entre autres actions symboliques. La veille, une table-ronde virtuelle réunissait de nombreuses spécialistes autour de la notion de consentement mutuel et des mesures de prévention.

LA SUISSE EN RETARD

Lors de cette rencontre, le caractère restrictif de la définition du viol dans le droit suisse a été rappelé. Selon l'article 190 du Code pénal: «Celui qui, notamment en usant de menace ou de violence, en exerçant sur sa victime des pressions

d'ordre psychique ou en la mettant hors d'état de résister, aura contraint une personne de sexe féminin à subir l'acte sexuel, sera puni d'une peine privative de liberté de un à dix ans.» L'utilisation d'un objet ou une pénétration autre que vaginale ne sont pas considérées comme un viol, mais comme une contrainte sexuelle (art. 189). De surcroît, la définition juridique présuppose que la femme s'est défendue physiquement. Or, comme l'ont signalé les intervenantes, cet accent mis sur la violence de l'auteur et le comportement de la victime est obsolète et méprisant. La loi date de 1942 et est à remettre dans son contexte. «L'adultère n'était alors pas autorisé en Suisse. Les femmes devaient prouver que, dans une relation hors mariage, elles étaient victimes, qu'elles s'étaient défendues bec et ongles pour sauver leur honneur, explique Cyrielle Huguenot, responsable des droits des femmes à Amnesty International Suisse. On revient de loin, car à l'époque le viol conjugal n'était pas non plus reconnu comme une infraction.» Il reste toutefois encore difficile à appréhender par de nombreux juges. Et le droit suisse ne retient toujours pas la notion de consentement.

STÉRÉOTYPES

«En réalité, dans la majorité des infractions sexuelles, les victimes connaissent leur violeur et sont sidérées, paralysées, dépassées par les événements. L'auteur n'a alors pas besoin d'utiliser de moyens de contrainte et les victimes ne peuvent pas

obtenir justice. Beaucoup de cas passent entre les mailles de la justice, car celle-ci est fondée sur le viol stéréotypique: un inconnu qui agresse une femme dans une ruelle sombre», explique Cyrielle Huguenot. Ce qui représente dans les faits une petite minorité des cas. «Nous sommes dans un vide juridique, car il n'y a pas de considération du «non» de la victime, renchérit M^{me} Amel Merabet, avocate à Genève. Le législateur suisse pêche dans la protection des femmes en ne prenant pas en considération leurs réactions face à une agression. J'entends souvent des victimes dire: «Je voulais juste que ça passe. Et que ça passe vite.» Une «passivité» que l'avocat de l'agresseur retourne souvent contre la victime, sans tenir compte des réflexes du corps et de l'esprit en cas d'attaque.

SENSIBILISER

L'importance de la prévention, et ce dès l'enfance, a été soulignée par Céline Blaser, éducatrice spécialisée, membre du collectif jurassien. Elle a présenté le programme «Sortir et se respecter», obligatoire dans le canton du Jura pour les élèves en dernière année du cursus obligatoire: «La notion de consentement fait partie de cette formation. On valorise les comportements respectueux dans le cadre de relations amoureuses. On parle des conflits et de la violence. Souvent, pour ces jeunes, une agression sexuelle est synonyme de viol. Ils n'ont pas forcément conscience que toucher ou embrasser une personne contre sa volonté ou lui envoyer

des messages insistants peut déjà être vécu comme une agression. Car certains consomment des images à caractère sexuel assez crues et des séries télé qui montrent encore qu'un homme obtient ce qu'il veut par la violence. On réfléchit à ces constructions liées aux stéréotypes de genre et à leurs influences sur nos comportements. Stéréotypes qui nous emprisonnent dans des modes de faire qui ne nous correspondent pas forcément.» En conclusion, Cyrielle Huguenot a souligné la nécessité de faire entrer cette notion de consentement dans la loi et dans les textes: «Il y a un travail sociétal à réaliser pour sortir de la culture du viol qui minimise les violences sexuelles, voire les rend glamour,

pour entrer dans une ère de respect.» La Convention d'Istanbul, signée par la Suisse en 2018, fait ainsi figure de phare pour Kaya Pawlowska, juriste engagée au sein du collectif genevois: «C'est notre cheval de Troie. Cette convention est très féministe, car elle met en avant ce rapport de pouvoir et de domination dans les couples et revendique un consentement mutuel égalitaire.» Pour les militantes, l'inscription de cette notion dans la loi aura un effet domino positif sur toutes les sphères de la vie, sociales et professionnelles. ■

*Du nom du roman féministe de Margaret Atwood.

LARGE COALITION POUR UNE RÉVISION

Un Appel national* pour une révision du droit afin de protéger l'autodétermination sexuelle a été lancé le 14 juin dernier. Il est soutenu par plus d'une septantaine d'organisations, partis, syndicats (dont Unia) et quelque 200 personnalités des mondes politique, artistique, social et juridique. Il souligne que «le droit pénal actuel est dépassé» et incompatible avec les dispositions relatives aux droits humains que la Suisse a adoptées en 2018 en ratifiant la Convention d'Istanbul. Pour le moment, une dizaine de pays européens criminalisent déjà le viol en cas de non-consentement, et des réformes sont en cours dans d'autres Etats. Or, en Suisse, la victime doit encore prouver qu'elle s'est débattue, au risque de subir encore plus de violence. La réforme demandée n'implique pas un renversement du fardeau de la preuve. «La présomption d'innocence est respectée. Il incombe toujours à l'accusation de prouver que la personne accusée a agi sans le consentement de la victime», indique l'Appel. Le Parlement fédéral devrait se pencher sur cette révision au printemps prochain. ■

*stopp-sexuelle-gewalt.ch

La transformation numérique conjugée au féminin

Une nouvelle revue consacrée à la numérisation du monde du travail dans une perspective de genre vient d'être publiée. Pertinent

Sonya Mermoud

Accroissement des tâches automatisées, expansion des économies de plateforme, essor du *home-office*: la numérisation et ses exigences de nouvelles compétences bouleversent le monde professionnel. Ce phénomène s'est encore accéléré avec la crise sanitaire et un recours élargi au télétravail et aux réunions virtuelles. Mais quel est l'impact de cette évolution sur les employés et les postes de travail? Ce développement représente-t-il une chance de réduire les inégalités entre hommes et femmes ou un danger de les exacerber? Quelles sont ses répercussions en matière de protection sociale des salariés? De nouvelles règles doivent-elles être édictées? Pour répondre à ces interrogations, la Commission fédérale pour les questions féminines (CFQF) a fait appel à une vingtaine d'expertes et de praticiennes des domaines scientifique, pédagogique, politique et syndical. Ces auteures – toutes des femmes, hasard de la démarche – ont analysé, dans

un magazine qui vient de paraître, les enjeux de la numérisation du monde du travail dans une perspective de genre.

UNE MINE D'INFORMATIONS

«Chaque année, la CFQF publie un numéro de *Questions au féminin* sur un thème qu'elle juge important, et qui est susceptible d'être traité sous le prisme des genres. Le sujet défini, elle sollicite les contributions de différents spécialistes, tout en tenant compte d'apports dans les différents langues du pays», précise Bettina Fredrich, responsable du secrétariat de la CFQF. La brochure de la Confédération s'articule autour de deux axes. La première partie porte sur les changements induits par les mutations technologiques dans la société d'hier et d'aujourd'hui. Une historienne, une syndicaliste et des expertes de l'éducation s'y expriment. Deborah Oliveira analyse par exemple les facilités amenées par l'électroménager à l'aune de progrès ou non en matière d'égalité. Valérie Borioli Sandoz, collaboratrice de Travail.Suisse,

aborde de son côté le potentiel, sous conditions, de la numérisation dans l'élimination des inégalités et dans la disparition de la division sexuée des tâches. La cheffe du Département vaudois de la formation, de la jeunesse et de la culture, Cesla Amarelle, évoque les enjeux de la transformation numérique pour l'égalité des sexes du point de vue de son canton... La seconde partie de la revue se consacre à des activités et des domaines professionnels spécifiques: le commerce de détail, le secteur des soins, l'économie de plateforme et l'informatique. Des portraits ancrés dans la pratique complètent les réflexions théoriques. Un dernier volet intègre enfin la position de la Suisse dans le débat sur la mutation en cours et sa sensibilité, dans le domaine, aux questions de genre.

LACUNES ET OPPORTUNITÉS

Au terme des recherches menées, peut-on vraiment affirmer que la numérisation est «genrée»? Quelles tendances majeures se dessinent? Quelles mesures et améliorations

doivent être apportées? Bettina Fredrich donne quelques éléments de réponse: «Les femmes sont très peu représentées dans la production d'infrastructures informatiques. Il est important de les y inclure davantage.» Une des auteures du rapport et experte de la question, Isabelle Collet, souligne en effet que seules 15% de femmes travaillent dans les métiers du numérique avec, à la clef, la création d'applications laissant parfois de côté la moitié de l'humanité. «Siri était capable de dire où se procurer du sexe tarifé pour l'homme hétérosexuel, mais ne savait pas où trouver de l'information en cas de violence conjugale», illustre-t-elle. La responsable du secrétariat de la CFQF précise aussi que toutes les spécialistes interrogées mentionnent l'importance de la formation continue tout au long de la vie professionnelle. «Il est fondamental de s'assurer que les femmes et les hommes bénéficient d'un même accès en la matière, et ce dans différentes professions.» Enfin, si l'économie de plateforme peut représenter des opportunités pour les femmes exclues

du marché du travail traditionnel, une discussion doit être menée sur les règles à édicter, en particulier d'un point de vue de la couverture sociale. «Les technologies ne sont ni bonnes ni mauvaises en soi. Mais il est nécessaire de définir des règles propres à améliorer la situation des personnes actives via ces nouveaux supports.» Plusieurs thèmes sont en discussion pour la prochaine revue de la CFQF: «Une des pistes? Le manque de représentation de jeunes femmes dans les institutions politiques alors qu'elles sont notamment très engagées dans des groupes comme la Grève féministe, celle du climat ou encore dans le mouvement #MeToo. Nous verrons...» ■

«Questions au féminin» 2020: La numérisation du monde du travail dans une perspective de genre, 112 pages. La revue est disponible gratuitement sur: www.confem.ch, onglet «Publications».



Illustration tirée de la revue.

«Ce n'est pas au personnel de vente de payer la crise!»

Le Conseil d'Etat genevois a décidé de prolonger les heures d'ouverture des magasins les samedis de 18h à 20h. Unia s'y oppose

Manon Todesco

Par l'arrêté du 25 novembre, le Conseil d'Etat genevois déroge à la Loi sur les heures d'ouverture des magasins (LHOM) en décidant de prolonger celles-ci à 20h au lieu de 18h les samedis. L'argument invoqué par le Département de l'emploi et de la santé (DES): des ouvertures plus larges permettraient d'atténuer les rassemblements dans les commerces. Unia, en colère, n'y croit pas. «Le conseiller d'Etat Mauro Poggia n'apporte aucune preuve que la prolongation des horaires d'ouverture des magasins se baserait sur l'Ordonnance fédérale sur les mesures destinées à lutter contre l'épidémie», dénonce le syndicat dans un communiqué de presse du 26 novembre. Pour Unia, il est question d'une mesure économique, et non pas sanitaire, qui se fera sur le dos des employés du commerce de détail, fortement malmenés depuis le début de cette crise. Pour preuve, invoque ce dernier, le magistrat a déclaré qu'il fallait «rappeler aux syndicats que le meilleur moyen de défendre les travailleurs est de maintenir leurs emplois...»

La violence des chiffres

En 2019, la police a enregistré 679 infractions de viol et 626 infractions de contrainte sexuelle en Suisse. Or, ces chiffres ne représentent qu'une petite partie des violences sexuelles réellement subies. La publication, fin mai 2019, d'une enquête de l'institut Gfs, mandaté par Amnesty International, a montré l'ampleur des violences sexuelles à l'encontre des femmes (enquête menée auprès de 4495 femmes de plus de 16 ans): plus de 50% d'entre elles ont enduré des attouchements, des baisers et des étreintes non désirés; 22% ont subi des actes sexuels contre leur gré. Elles ne sont pourtant que 8% à avoir porté plainte. «Les principales raisons pour lesquelles les femmes ne sont pas allées voir la police étaient la honte (64%), le sentiment qu'elles n'avaient aucune chance d'obtenir justice (62%) et la peur qu'on ne les croie pas (58%)», indique Amnesty International, pour qui «ces chiffres montrent que les actes sexuels non consentis sont très répandus dans notre pays et qu'ils restent complètement impunis dans la majorité des cas». ■

APRÈS LES APPLAUDISSEMENTS, LA GILE

«Ce n'est pas un hasard si cette mesure intervient juste après qu'une association patronale du commerce de détail a quitté la table des négociations pour une nouvelle convention collective de travail, ajoute Unia. L'élargissement des horaires d'ouverture du samedi est, depuis des années, la principale revendication patronale de la vente. Sous prétexte de la crise sanitaire et en prétendant s'appuyer sur l'Ordonnance fédérale sur le Covid-19, le Conseil d'Etat cautionne donc les requêtes patronales, sans aucune contrepartie pour le personnel de la vente.» Pour Unia, ce n'est pas aux vendeuses et aux vendeurs de payer cette crise. Celui-ci rappelle que, d'un côté, le personnel de vente des magasins alimentaires a été au front pendant toute la première vague de Covid-19 et, de l'autre, que les employés des autres commerces ont vu leur revenu – déjà maigre – amputé de 20% en raison du chômage partiel. «Avec cet arrêté, l'ensemble des salariés de la branche sera appelé à travailler deux heures de plus (et donc exposé plus longtemps au flux des clients) sans aucune contrepartie. De plus, ce même personnel se voit attribué...»

nouvelles tâches qui n'entrent pas dans leurs compétences habituelles, comme les contrôles aux entrées et le nettoyage systématique des magasins, s'indigne Unia. Alors que la principale revendication du personnel était la garantie d'avoir quelques samedis de congé par an, les autorités en remercient le dévouement de ces travailleurs en réduisant le peu de temps libre qu'il leur reste.»

RETRAIT EXIGÉ

Pour Unia, il est évident que la mesure adoptée vise uniquement à élargir les moments de consommation lors de la période la plus sollicitée de l'année. Partant, le syndicat, tout en prenant la situation sanitaire au sérieux, invite le gouvernement à revenir rapidement sur sa décision, prise par ailleurs sans aucune consultation des représentants des salariés, pourtant prévue par l'article 7 de la LHOM. Une campagne d'information sera menée sur le terrain pour aller à la rencontre des travailleurs. De son côté, la Communauté genevoise d'action syndicale a annoncé que les organisations syndicales du secteur élaboreront sans tarder les recours qui s'imposent contre cet arrêté. ■

Bloc contre le Black Friday

Le 27 novembre, plusieurs actions de mobilisation ont eu lieu en Suisse romande pour dénoncer le modèle ultralibéral qu'il représente

Manon Todesco

Venu tout droit des Etats-Unis, le Black Friday, qui a eu lieu vendredi dernier, est devenu un rendez-vous aussi en Suisse. Publicités massives, prix cassés, cohues dans les magasins, l'Europe a cédé à la frénésie de cette journée de promotions massives. Depuis quelques années, des militants des causes environnementale et féministe s'érigent contre cette journée, symbole d'un modèle économique néolibéral de surconsommation basé sur «l'exploitation des ressources et de la vie humaine». Bien que spéciale en raison de la pandémie, 2020 n'aura pas dérogé à la règle. A Genève, La Convergence des luttes contre le Black Friday a organisé un rassemblement sur la plaine de Plainpalais dès 17h30, auquel une centaine de personnes ont participé. «Cette vision du monde est en totale contradiction avec la profonde aspiration à une vie équilibrée, juste et digne sur une planète viable», souligne son communiqué de presse.

DANS LA RUE...

Le Black Friday a aussi eu lieu à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds, où le collectif Grève pour l'avenir a organisé des actions devant certains centres commerciaux pour dénoncer «cette ode à la surproduction et à la croissance infinie» et informer les passants des effets dévastateurs de cette consommation éfrénée, et de la production nécessaire pour la nourrir. A cette occasion, des fiches de salaire types mettant en relation les paies misérables des ouvrières de l'industrie textile au Bangladesh et en Turquie, ceux des caissières en Suisse – qui doivent travailler tard et dans des conditions stressantes malgré leurs revenus modestes –, et les marges incalculables des grandes marques ont aussi été distribuées (voir ci-contre). «Cette grand-messe ne profite pas à l'immense majorité, malgré des bonnes affaires possibles, insistent les militants. Elle pousse à acheter toujours plus, dans le seul but de maintenir à flot la machine capitaliste. Elle pousse les producteurs du Sud à brader leur production pour ne pas être écartés du marché global. Elle génère des montagnes de déchets. Elle entérine l'exploitation des travailleurs, ici et ailleurs, au profit d'une extrême minorité et au détriment de notre environnement commun.»

... ET SUR LES RÉSEAUX

Dans le canton de Vaud, le Collectif de la grève féministe et, notamment, Extinction Rebellion



Le monde a afflué dans les commerces de Lausanne, en cette journée d'hyperconsommation, contestée par de nombreuses organisations et collectifs.

Lausanne ont opté pour une mobilisation sur leurs réseaux sociaux respectifs contre cette journée jugée absurde. «A l'aube des votations sur les multinationales et dans le contexte sanitaire actuel, alors que nos petits commerces de proximité, les restaurateurs ou les acteurs culturels se meurent et que nous devons à tout prix éviter les rassemblements, les géants du commerce, eux, pourront continuer à faire du profit et ce en toute

impunité», fustigent les organisations. Cela «à grand renfort de publicités qui nous sont imposées où que nous nous trouvions, et en nous appuyant de fausses réductions, ils nous pousseront à l'achat de biens inutiles». Au niveau suisse, Unia a également dénoncé les impacts de ce Black Friday sur le travail des employés de la logistique et du transport (voir page 5) à l'occasion de cette journée noire. ■

UN EXEMPLE: BASKETS À 45 FRANCS FABRIQUÉS EN ASIE

Composition du prix de vente:

Marque:	Recherche et développement	5.50 fr.	(12,2%)
	Marketing produit	4.00 fr.	(8,9%)
	Bénéfice de la marque	6.50 fr.	(14,4%)
Production:	Matières premières et frais de matériel	5.00 fr.	(11,1%)
	Salaires	0.25 fr.	(0,6%)
	Bénéfice du sous-traitant	1.50 fr.	(3,3%)
Distribution:	Frais de transport, stockage et taxes	12.00 fr.	(26,7%)
	Salaires (importation, vente)	9.00 fr.	(20%)
	Publicité	1.25 fr.	(2,8%)
Total:		45.00 fr.	(100%)

SOURCE: GRÈVE POUR L'AVENIR, ACHATS-RESPONSABLES.CH, CLEANCLOTHES.ORG

MOUTIER, MAILLOT JAUNE DU TOUR

La RTS diffuse le 6 décembre «Les héros du tour», un documentaire consacré aux mécaniciens bénévoles du Musée du tour automatique de la cité prévôtoise

Jérôme Béguin

La distribution en salles a été suspendue en raison de la situation sanitaire, mais *Les héros du tour* sera diffusé sur la RTS le 6 décembre. Ce documentaire de Bertrand Theubet s'intéresse aux activités du Musée du tour automatique et d'histoire de Moutier et à l'équipe de mécaniciens retraités formée par Walter Hürlimann. Véritables gardiens du patrimoine, ces bénévoles remettent en état de vieux tours fabriqués chez Bechler, Petermann ou Tornos, et mettent à l'abri de précieuses archives industrielles. Le film suit ces ultrapassionnés, on les regarde bichonner leurs vieilles machines, on les écoute raconter leur métier et c'est tout un pan de l'histoire industrielle et sociale de la cité prévôtoise qui est dévoilé, avec ses hauts et ses bas. Au début des années 2000, 600 ouvriers de Tornos perdent leur emploi, le documentaire montre des syndicalistes de la FTMH, l'un des syndicats qui ont précédé Unia, planter tout un champ de croix devant le fabricant de machines-outils. «Ce cimetière de croix symbolise ce qui se passe chez Tornos et dans tout l'Arc jurassien où on licencie à tour de bras», explique aux travailleurs rassemblés le président de la commission du personnel de l'époque, Daniel Heizmann. «J'ai fait 49 ans de service, et puis, on m'a dit qu'il fallait rentrer à la maison, que c'était une mise à la retraite anticipée, mais pour moi, c'était un licenciement», témoigne l'un des *Héros du tour*, Jean-Louis Schlup. «On est parti



Anciens de chez Bechler et Tornos, ces mécaniciens de précision remettent en état de vieux tours, s'appuyant souvent sur des plans collectés dans les entreprises de l'Arc jurassien. Ici, de gauche à droite, Jürg Kummer, Walter Hürlimann, Jean-Louis Schlup et Georges Monnier.

sans cadeau ni rien. J'avais deux blouses de travail et mes collègues m'ont dit de les prendre, je voulais plus porter ce logo sur les épaules, mais ils ont insisté et mis une blouse dans mon cornet, je suis rentré avec. Le lendemain, le téléphone sonne pour dire qu'il manquait une blouse... Alors je suis venu remettre ma blouse.» Le film ne cache pas l'arreture de ces mécaniciens de précision pour le manque de reconnaissance de l'employeur envers leur travail et leur savoir-faire. «Il faut être fier de ce qu'on

fait, même si c'est un métier manuel, c'est un joli métier, conclut Georges Monnier, un autre de ces paps attachants. Ce qui le rend un peu moins joli, c'est la pression de la production, on est toujours sous pression, mais si on pouvait le pratiquer à notre rythme, de manière tranquille si l'on peut dire, cela serait un super beau métier.» ■

Les héros du tour, dimanche 6 décembre à 20h45 sur RTS2, rediffusion le 7 décembre à minuit; site du film: lesherosdoutour.ch



VAUD MARCHÉ DE NOËL SOLIDAIRE EN LIGNE

«Une 14^e édition aussi singulière que nécessaire.» C'est par ces quelques mots que la Fédération vaudoise de coopération et le centre socioculturel de l'Union syndicale vaudoise Pôle Sud invitent la population à participer solidairement à son marché de Noël en ligne. Une quarantaine d'organisations actives dans le développement vous accueillent, jusqu'au 8 décembre, sur leur plateforme virtuelle* loin de la cohue des grands magasins. Chaque année, le marché de Noël solidaire est l'occasion pour elles de gagner de quoi poursuivre leurs activités sur le terrain. En cette période de pandémie, les besoins sont d'autant plus criants. Le retrait des achats faits en ligne aura lieu à Pôle Sud du 10 au 12 décembre (av. Jean-Jacques-Mercier 3, à Lausanne). ■ AA

*marchedenoelsolidaire.ch

BRÈVES

G20 AUCUN PLAN POUR L'EMPLOI ET LA PROTECTION SOCIALE

Si la déclaration des dirigeants du G20, publiée le 22 novembre dernier, se penche sur un grand nombre de thématiques particulièrement importantes, elle ne propose aucune initiative coordonnée – plus que nécessaire – pour l'emploi et la protection sociale. La Confédération syndicale internationale (CSI) salue les mesures visant à garantir un accès équitable aux traitements et aux éventuels vaccins, mais regrette qu'aucune nouvelle initiative n'ait été prise pour soutenir les pays en développement ou progresser en faveur d'une réforme fiscale internationale.

Sharan Burrow, secrétaire générale de la CSI, a souligné: «De mémoire d'homme, le monde est face à son plus grand défi en matière d'emploi. Et pourtant, les dirigeants du G20 n'ont pas pris les initiatives nécessaires. La déclaration se limite à reconnaître l'ampleur du problème, sans proposer de véritables solutions. Une action coordonnée, qui soutienne les pays les moins riches, est nécessaire pour la reprise et la résilience. Le manque d'ambition mondiale de cette déclaration du G20 est extrêmement décevant. Les pays y sont livrés à eux-mêmes pour surmonter les conséquences économiques dramatiques de la pandémie.»

La déclaration compte néanmoins quelques éléments positifs, notamment ses références à la nécessité de prendre des mesures pour soutenir des secteurs tels que le tourisme et l'agriculture et lutter contre la corruption. Elle souligne également l'importance de l'éducation, bien qu'aucun engagement n'ait été pris pour financer ce secteur ou soutenir les enseignants et le personnel des écoles. Quelques timides propositions vont dans le sens d'une action pour le climat et la biodiversité, d'autres rappellent la nécessité de réformer et financer le Fonds monétaire international (FMI).

Pierre Habbard, secrétaire général de la Commission syndicale consultative (TUAC) auprès de l'OCDE, indique: «Le G20 a été créé initialement pour venir en aide aux économies touchées par la crise de 2008-2009 et coordonner des politiques en vue de définir des modèles de croissance durable et réduire, entre autres, les inégalités. Aujourd'hui, nous sommes face à un G20 qui risque bien de s'essouffler. L'année prochaine sera décisive pour relever la barre et renforcer l'ambition de ce forum mondial, afin de le ramener à son mandat initial: nous sortir de cette crise mondiale.»

Sharan Burrow a ajouté: «La planète entière attend des mesures ambitieuses, capables de répondre à des questions d'importance cruciale pour l'économie mondiale, mais rien de tout cela n'est sorti de la réunion. Nous attendons de pouvoir travailler avec la présidence italienne du G20 pour pouvoir réaliser de véritables progrès dans ce domaine.» ■ CSI/LES

GENÈVE L'HÉRITAGE ANDALOU S'EXPOSE

Jusqu'au 9 janvier, l'exposition «Descends au Sud: Al-Andalus» met à l'honneur huit artistes contemporains espagnols qui réinterprètent l'héritage andalou à la sauce du XXI^e siècle. A la librairie L'Olivier à Genève, peinture à l'huile, gouache, acrylique, encre de Chine, aquarelle, fusain, photographie numérique ou encore sculpture en bronze et méthacrylate rendent hommage à cette période de splendeur qu'a connue la péninsule Ibérique, Al-Andalus, à l'avant-garde européenne dans les domaines notamment de la science, de la philosophie, de l'architecture, de la littérature et de la musique. Son empreinte, toujours très forte en Espagne, est aussi le symbole de la coexistence interculturelle et religieuse, si menacée à notre époque.

«L'objectif de l'exposition est de rapprocher l'art contemporain espagnol du public suisse et de réfléchir à travers l'art sur la richesse du métissage culturel à travers l'histoire, mettant en évidence l'héritage andalou en Espagne», précise l'Institut des cultures arabes et méditerranéennes (ICAM), qui coorganise l'expo avec la galerie d'art espagnole Vesaniart. L'exposition est parrainée par l'ambassade d'Espagne en Suisse, avec la collaboration de l'Université de Malaga et de la Fondation des trois cultures de la Méditerranée, qui accueillera l'exposition en 2021 à Séville. ■ MT

Visites sur réservation jusqu'au 9 janvier, quatre personnes à la fois au maximum. ICAM, rue de Fribourg 5, à Genève. De 10h à 17h, tous les jours, entrée libre. Plus d'infos sur: icamge.ch et au 022 731 84 40.

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Bienne: syndicat

Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h. Guichet: lundi à jeudi de 14h à 18h; vendredi fermé.

Bienne: caisse de chômage

Téléphone: lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 11h30. Guichet: lundi, mardi, jeudi de 14h à 17h30.

Granges-Longeau: syndicat

Téléphone: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 9h à 11h et de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Guichet: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Granges-Longeau: caisse de chômage

Téléphone: lundi de 10h à 11h30, mardi à vendredi de 8h30 à 11h30. Guichet: lundi et jeudi de 14h à 18h.

Lyss: syndicat

Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h. Guichet: mardi et jeudi de 14h à 18h.

Lyss: caisse de chômage

Téléphone: lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 11h30. Guichet: lundi de 13h30 à 17h et jeudi de 14h à 18h.

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par

e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut-être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRE DU SECRÉTARIAT

Les locaux du syndicat Unia sont ouverts au public lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à 18h. Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. **Notre charge de travail actuelle nous force en effet à réserver tout conseil juridique à nos adhérents.**

PERMANENCE PAPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres Unia inscrits depuis un minimum de trois mois au syndicat. Pour plus d'informations, vous pouvez écrire à geneve@unia.ch, ou appeler le 0848 949 120.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds
Permanence administrative: de 10h à 12h du lundi au vendredi et de 15h à 18h du lundi au jeudi.
Permanence syndicale: de 15h à 18h les lundis, mercredis et jeudis.

Le Locle

Ouverture du bureau: les lundis de 9h30 à 12h; les mardis et jeudis de 9h30 à 12h et de 15h à 18h.

Permanence téléphonique: les lundis et mercredis de 8h à 12h les mardis et jeudis de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Fleurier

Ouverture du bureau: les lundis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h, les mardis de 9h30 à 12h et de 15h à 17h30.

Permanence téléphonique: les lundis, jeudis et vendredis de 8h à 12h, les mardis de 8h à 12h et de 15h à 17h30.

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h (présence d'un secrétaire syndical le 1^{er} jeudi ouvrable de chaque mois).

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h (permanence administrative le jeudi). Fermé du 26 au 30 octobre.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.

Saint-Imier: mardi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h. Fermé du 26 au 30 octobre.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au vendredi de 9h à 12h.

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00

Sion: 027 602 60 00

Martigny: 027 602 60 00

Monthey: 027 602 60 00

HORAIRE

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. Ouverture du guichet caisse de chômage: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30.

Lundi soir, de 17h à 19h.

Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30.

Jeudi soir, de 17h à 19h.

Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Monthey: mardi et vendredi, de 8h30 à 11h30.

Mardi soir, de 17h à 19h.

NOËL DES ENFANTS

Vu le contexte et pour laisser à l'abri le Saint-Nicolas, le cinéma habituel du Noël des enfants n'aura pas lieu en Valais.

Par contre les membres Unia sont invités à retirer le petit paquet de friandises pour leurs enfants dans les différents bureaux d'Unia Valais.

Retrait dès le 9 décembre jusqu'au 22 décembre.

Monthey: mardi matin et vendredi de 9h30 à 11h30 ou mardi soir de 17h à 19h.

Sierre, Sion, Martigny: les matinées de 8h30 à 11h30 ou aux permanences syndicales du soir. Prenez soin de vous et de vos proches.

VAUD

HORAIRE

Secrétariats

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun.

Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 14h à 18h.

Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone. Horaires téléphoniques: Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h. Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80

Crissier: 021 612 00 40

Morges: 021 811 40 70

Nyon: 022 994 88 40

Yverdon: 024 424 95 85

Le Sentier: 021 845 62 66

Vevey: 021 925 70 01

Aigle: 024 466 82 86

UNE APPLI AU SERVICE DES MAÇONS VAUDOIS!

Unia et la Fédération vaudoise des entrepreneurs lancent une application météo pour mieux faire face aux intempéries et préserver la santé des travailleurs. Une première en Suisse



Une carte en vert, les travaux de construction peuvent se poursuivre. Si du rouge s'affiche et que certains critères sont confirmés, les travailleurs doivent être mis à l'abri ou, si ce n'est pas possible, le chantier doit fermer.



L'application MétéoBat VD permettra d'éviter des situations dangereuses pour la santé et la sécurité des ouvriers.

Sylviane Herranz

L'hiver approche. Avec dans son sillage de grands froids, des pluies glaciales, la neige, le gel, le vent. Sur les chantiers, les travailleurs subissent les éléments. Les conditions extrêmes mettent leur santé et leur sécurité en danger. Depuis des années, lors de fortes intempéries, Unia veille à ce que les chantiers soient arrêtés ou le travail réaménagé. Dans le canton de Vaud, le syndicat et la Fédération vaudoise des entrepreneurs viennent de lancer un outil extrêmement pratique, qui permettra autant aux travailleurs qu'aux patrons de savoir avec certitude quand les limites du tolérable sont franchies. Cet outil, c'est une application pour téléphone portable, nommée MétéoBat VD, à télécharger gratuitement. Une fois installée, elle permet à chacun de connaître les conditions météorologiques dans l'une des cinq régions découpant le canton (Léman, Plateau, Chablais, Jura, Préalpes) ou même dans une localité sélectionnée.

Si la région est verte, le travail peut se dérouler sans problème. Si elle passe au rouge, et que certains critères sont atteints, l'entreprise doit reconsidérer les activités, voire arrêter le chantier: «L'employeur doit organiser le travail pour mettre les ouvriers à l'abri, par exemple avec des activités dans un sous-sol. Si ce n'est pas possible, c'est lui, ou son représentant sur le chantier (contremaître ou chef d'équipe selon le cas), qui décide si les gars doivent être renvoyés à la maison», explique Sébastien Genton, syndicaliste du secteur de la construction à Unia Vaud. L'application est conçue sur la base de trois critères sur lesquels se sont accordés les partenaires sociaux et qui définissent les limites au-delà desquelles le travail met en danger les employés. Il s'agit de la température ressentie (indice éolien) qui tient compte de la force du vent, des précipitations et de la neige. Si l'un de ces paramètres passe au-delà d'une certaine limite (-8 °C, 6 mm de pluie en 6 heures et 1 cm de neige par heure sur une période de 6 heures), la région s'affiche en rouge.

MÊME AU ROUGE, IL FAUT SE PRÉSENTER SUR LE CHANTIER

«Cet outil est extrêmement pratique. Outre les données du moment présent et du lendemain, il donne les prévisions pour les deux journées suivantes. Mais attention, si un maçon se réveille à 5h du matin et que sa région est rouge, il doit absolument se présenter sur le chantier et voir ce que décide l'employeur», souligne Sébastien Genton, confiant dans le fait que, sur cette base identique pour tous, les bonnes décisions se prendront lorsqu'il s'agira de stopper une activité. L'application MétéoBat VD a été développée en partenariat avec MétéoSuisse, qui actualise les données deux fois par jour, et le soutien de l'Etat de Vaud dans le cadre du Fonds santé et sécurité des travailleurs de la construction vaudois. Son objectif est notamment de favoriser les arrêts de chantier en cas de conditions météo extrêmes, en finançant une aide pour les entreprises qui cessent le travail en cas d'intempéries afin de protéger la santé des travailleurs. Les paramètres météo

avaient déjà été établis, de même que la carte des régions, mais il n'était pas aisé de trouver ces informations sur le site des commissions paritaires. L'application MétéoBat VD révolutionne l'accès à ces données, non seulement pour les maçons et les patrons, mais pour toute personne exerçant des travaux ou du sport à l'extérieur.

FONDS À PLUSIEURS FACETTES

En plus des soutiens en cas d'intempérie, le fonds prévoit deux autres volets: l'un concerne la santé et la sécurité au niveau de la formation professionnelle, et l'autre est destiné aux travailleurs âgés. Par exemple pour le cas d'un maçon de 56 ans, victime d'un accident ou d'une maladie grave, qui ne retrouve pas d'emploi adapté après deux ans de chômage. «S'il n'a pas de travail, il va perdre son droit à la retraite anticipée à 60 ans. Le fonds permet de pallier cette profonde injustice en versant les cotisations de retraite anticipée pour qu'il puisse en bénéficier. C'est un peu une rente-pont pour les gars du bâtiment», précise Sébastien Genton.

MétéoBat VD donnera aussi la possibilité aux partenaires sociaux d'informer les travailleurs sur ces autres prestations et de transmettre des alertes en cas de tempête ou de coups de vent. «Notre priorité avec cette application, c'est de protéger la santé des gens. Avec cet outil, nous pouvons aller sur les chantiers et discuter sur la base de critères précis de l'arrêt des activités», se réjouit le syndicaliste.

L'application peut également être couplée avec une autre, EchoSOS, permettant de signaler immédiatement un accident ou un malaise. ■



L'application MétéoBat VD est disponible sur les stores d'Apple et d'Android.

Augmentations des salaires chez Fenaco

Malgré un renchérissement négatif, la masse salariale progressera de 1% en 2021

Sylviane Herranz

Après avoir annoncé, en octobre, le lancement d'une analyse de l'égalité des salaires auprès des 4500 employées et employés de la coopérative soumis à sa Convention collective de travail (CCT), Fenaco ainsi que les syndicats Unia et Syna ont fait part, le 19 novembre dernier, de leur accord au terme des négociations salariales pour 2021. La société coopérative, active dans le domaine agroliminaire et de l'énergie, augmentera la masse salariale de 1% l'année prochaine. Une hausse qui concerne le personnel des nombreuses filiales de l'entreprise, parmi lesquelles se trouvent les magasins Landi et ses shops de stations-services, Vaud Céréales, Agrola ou encore Traveco Transports. Ce relèvement de 1% sera modulé en plusieurs catégories. Les collaboratrices et les collaborateurs aux salaires les plus bas toucheront une hausse générale de 50 francs par mois. «Près d'un tiers de tous les employés en profiteront», notent Fenaco, Unia et Syna dans un communiqué commun. Dans cette entreprise, le salaire minimum est de 3800 francs pour une personne non qualifiée, de 4000 francs avec deux ans de formation initiale, et respectivement de 4100 et 4200 francs pour trois et quatre ans de formation. L'augmentation pour les bas salaires correspond à 0,3% de la masse salariale to-

tales. Une autre part de 0,5% sera affectée à des relèvements individuels. Enfin, le 0,2% restant permettra des hausses extraordinaires «telles que des promotions et des changements de poste ou de fonction en cours d'année», explique le communiqué.

QUINZE JOURS DE CONGÉ PATERNITÉ

Les partenaires sociaux se réjouissent qu'au vu du renchérissement négatif escompté pour 2020 (-0,9%) et pour 2021 (-0,1%), la hausse de 1% de la masse salariale correspond à «une augmentation notable du salaire réel». Ils précisent encore que durant les vingt dernières années, les résultats des négociations salariales chez Fenaco ont toujours été supérieurs au renchérissement et à la moyenne nationale. Le congé paternité a également été revu à la hausse à la suite du succès de la récente votation populaire introduisant dix jours de congé légaux pour les papas. Ces journées viennent s'ajouter aux cinq jours prévus jusque-là par la CCT. Les nouveaux pères employés chez Fenaco bénéficieront donc de quinze jours de congé, avec un salaire complet, précise le communiqué. En allant au-delà du minimum légal, la coopérative «donne un signal fort pour des conditions d'emplois favorables aux familles», soulignent l'entreprise et les syndicats. ■

BRÈVES

SANTÉ VERS UNE PRIME POUR LES HÉROS EN BLOUSE BLANCHE

Le principe d'octroyer une prime au personnel de santé engagé contre le coronavirus a été accepté par le Parlement jurassien. Secrétaire syndical d'Unia Transjurane et député socialiste, François-Xavier Migy avait déposé au mois d'octobre une résolution interpartis invitant le gouvernement à concrétiser la reconnaissance de l'Etat envers ces «héros en blouse blanche», soit «l'ensemble de nos soignants et intervenants, qu'ils soient médecins, infirmiers, ambulanciers, pharmaciens, aides-soignants, employés d'entretien, de la buanderie, de tous les corps de métier que comporte la logistique hospitalière et sanitaire. De nuit comme de jour, ils font preuve d'un engagement et d'un courage exemplaires pour accueillir, soigner, sauver.» La proposition n'ayant pas passé la rampe, François-Xavier Migy est revenu à la charge, transformant la résolution en motion urgente. Après un long débat le 19 novembre, le législatif cantonal est entré en matière, mais il a fallu toutefois transformer la motion en postulat - moins contraignant pour le gouvernement. Celui-ci doit étudier les moyens de la mise en œuvre du texte et revenir avec des propositions. Le Grand Conseil fribourgeois a également voté le principe d'une prime, alors que l'idée a été rejetée par une majorité de députés valaisans. ■ JB

FRIBOURG TRENTE EMPLOIS SUR LA SELLETTE À L'IMPRIMERIE SAINT-PAUL

A la suite de l'annonce d'une nouvelle suppression d'emplois dans le groupe fribourgeois Saint-Paul et media f, Syndicom demande à l'employeur d'assumer sa responsabilité sociale en sauvant la majorité des emplois et en négociant un bon plan social. En novembre 2017, le groupe «avait déjà procédé à une réorganisation et réunissait les quatre imprimeries sous le toit de l'entreprise media f, ce qui a entraîné la perte de 25 emplois», note le syndicat dans son communiqué. Trois ans plus tard, la société s'apprête à licencier de nouveaux collaborateurs, les activités d'impression devant être centralisées à Bulle. Il y a trois ans, Syndicom et le personnel avaient exprimé leurs doutes et leurs préoccupations au sujet du plan présenté par la direction. «Même si la situation actuelle due au coronavirus doit aussi être prise en compte dans l'industrie graphique, il reste discutable de savoir si la stratégie du groupe Saint-Paul, respectivement de media f, sera payante. Le fait que trente emplois passent à la trappe confirme ce scepticisme», souligne Syndicom.

Le syndicat «exige que l'entreprise recoure à l'indemnité de chômage partiel pendant toute la période légale afin de sauver le plus grand nombre d'emplois possible» et qu'il examine toutes les possibilités pour éviter des licenciements. Il demande en outre que, bien que le groupe soit sorti du contrat collectif de l'industrie graphique en 2018, un bon plan social soit négocié avec la commission du personnel et le syndicat. ■ LES

LA FONCTION PUBLIQUE GENEVOISE DÉBRAIE CE JEUDI

Envers et malgré l'accord passé entre les partis gouvernementaux, les fonctionnaires se retrouveront de nouveau dans la rue



Quelque 1500 personnes se sont retrouvées le 18 novembre sur le coup de midi à la place des Bastions à l'issue de leur demi-journée de grève. Les employés de l'Etat et du secteur subventionné présents ont réitéré leurs revendications et adopté un nouveau préavis de grève pour le 3 décembre.



Jérôme Béguin
Photos Eric Roset

À Genève, la mobilisation de la fonction publique semble se relâcher. Selon le chiffre communiqué par le Cartel intersyndical, 1500 fonctionnaires ont participé à la dernière grève, le 18 novembre, soit moins que les 15 et 29 octobre, où on en dénombrait 4000 à 6000. Cette démobilitation s'explique-t-elle par la deuxième vague? Le virus peut dissuader de participer à des rassemblements. Il faut aussi souligner que les fonctionnaires avaient obtenu le 11 novembre une importante victoire d'étape, le Conseil d'Etat ayant retiré son projet de loi sur la réduction de 1% des salaires durant les quatre pro-

chaines années. Le Cartel appelait à poursuivre la lutte, car les autres mesures, la non-indexation des salaires pendant quatre ans, la suspension de l'annuité en 2021 et la hausse des cotisations à la caisse de pension, étaient maintenues au programme. Or, le 17 novembre, «dans un esprit constructif de compromis», les cinq partis représentés au gouvernement annonçaient dans un communiqué avoir trouvé un accord. L'exécutif obtiendra les 350 postes qu'il demande en échange du gel des salaires. Un bon deal pour la droite dans la mesure où la création de ces postes est rendue indispensable par l'augmentation de la population et des besoins, et parce qu'ils ne pèsent que 30 millions au budget contre 55 pour l'annuité.

«COUTEAU DANS LE DOS»

«Le PS et les Verts ont planté un couteau dans le dos de la fonction publique, mais il y a des socialistes qui refusent cette politique de collaboration inadmissible», avait déclaré, lors de la manifestation du 18 novembre, Albert Anor. Ce syndicaliste du SSP est aussi un militant socialiste, il a tenté vainement avec des camarades, lors d'une assemblée tenue mercredi dernier, de ramener son parti vers le mouvement social. A l'occasion de son congrès du 3 octobre, le PS genevois avait justement adopté une résolution combative, les socialistes ambitionnant alors, pour citer le texte, de «prendre la tête de la résistance et combattre les mesures antisociales voulues par le Conseil d'Etat et les députations de la droite parlementaire». Mais la

semaine passée, le ton a changé. «Les personnes restant fermes sur les positions de la fonction publique étaient rares, nous avons été archiminorisés face aux magistrats et aux élus, et il était difficile en visioconférence de contrer des pseudo-arguments et des demi-mensonges, relate cet enseignant. Pour résumer, ils ont considéré qu'il existait une ouverture et que la décision de sortir ce communiqué, présenté comme républicain, était la meilleure au vu de la situation politique. Mais tous leurs calculs sont parlementaires, s'ils ont dû reconnaître que la mobilisation avait servi de levier, ils n'ont pas tenu compte des salariés dans la rue, de l'état de la mobilisation et des possibilités de négociation. Selon moi, ils avaient de bonnes chances d'arracher plus, soit le maintien de l'annuité. La

droite avait peur, mais ils n'en ont pas profité. Le résultat, c'est que la mobilisation risque d'être affaiblie, beaucoup de travailleurs vont hésiter à partir à la bataille, car ils sentent bien que les conditions pour obtenir un succès ne sont plus réunies.» Le Cartel a déposé un préavis de débrayage pour ce jeudi, s'agira-t-il donc d'un baroud d'honneur? Les fonctionnaires ont pourtant encore de bonnes raisons de se mobiliser. D'après les estimations du Cartel, les mesures restant en suspens provoqueront une baisse de 5% à 8% des rémunérations. ■

Jeudi 3 décembre, grève dès 15h, rendez-vous à la place Neuve à 15h30, départ de la manifestation à 16h15, assemblée au parc des Chaumettes (en face des HUG) à 16h45.

Lutte des classes aux Champs-Élysées

«La plus belle avenue du monde» cristallise les antagonismes à l'œuvre en France. Un ouvrage retrace son histoire sociale et politique

Textes Jean-Claude Rennwald

Les Champs-Élysées ne sont pas seulement l'une des merveilles de Paris, mais aussi un lieu où s'affirment tant le pouvoir que la contestation, un terrain de la lutte des classes. C'est ce que démontre avec brio Ludivine Bantigny dans «La plus belle avenue du monde» - Une his-

toire sociale et politique des Champs-Élysées, ouvrage publié cette année par les Editions La Découverte. Historienne, enseignante à l'Université de Rouen, Ludivine Bantigny est aussi l'auteure du remarquable 1968, *de grands soirs en petits matins*, sorti il y a deux ans.

D'HITLER À DE GAULLE

L'histoire des Champs-Élysées est d'abord franco-française. Toutefois, après la débâcle de 1940, Hitler se pavane à Paris et la Wehrmacht descend les Champs-Élysées. Durant toute la guerre, explique Ludivine Bantigny, les Champs sont «le symbole de l'emprise nazie sur une partie du pays». Mais le vent tourne dès l'été 1944. Le 26 août, le général de Gaulle descend l'avenue au milieu d'une population en liesse et le 8 mai 1945, le chef du gouvernement provisoire choisit l'arc de Triomphe pour annoncer officiellement la victoire.

LES GRÈVES DE LA GUERRE FROIDE

Pour l'historienne des mouvements sociaux, «les tranchées de la guerre froide sillonnent les Champs-Élysées». A l'automne 1948, l'opposition entre les deux Blocs se transpose en France et les grèves de la période «sont parmi les plus puissantes que la France ait connues», selon Ludivine Bantigny. En particulier la grève des mineurs d'octobre-novembre 1948. Les Champs ne sont pas épargnés, puisque le 11 novembre 1948, jour de l'armistice, la cérémonie se transforme en affrontements violents entre les forces de l'ordre et les manifestants de gauche. Il y a de nombreuses arrestations et la foule crie: «Gestapo!»

GUERRE D'ALGÉRIE ET MAI 68

«Durant la guerre d'indépendance algérienne, note Ludivine Bantigny, les Champs vont aussi

connaître leurs nuits rouge sang.» Le 17 octobre 1961, les Champs-Élysées sont le théâtre d'un «massacre d'Etat». Une manifestation du Front de libération nationale (FLN) est réprimée avec une violence rare, de sorte qu'un journaliste du *Monde*, Philippe Bernard, évoquera «la Saint-Barthélemy des musulmans». Même si, en Mai 68, le quartier Latin sera le centre de la contestation, les manifestations seront nombreuses sur les Champs-Élysées, de même qu'au moment où apparaîtront les Gilets jaunes. Cette avenue sera aussi celle des défilés de prestige, en particulier lors des deux victoires de l'équipe de France en Coupe du monde de football.

600 EUROS À LA POUBELLE

Les Champs, c'est également le célèbre restaurant Le Fouquet's, où Nicolas Sarkozy célébra sa victoire en 2007, ces palaces qui proposent des chambres à 25 000 euros la nuit, une hôtesse d'accueil qui perçoit un pourboire de 15 euros pour garder le chien de Madame quand celle-ci va aux toilettes, alors que les salariés du secteur touchent entre 1000 et (plus rare) 2500 euros. Le comble est atteint avec cette femme de chambre qui trouve 600 euros dans une poubelle. Voulant les restituer à son propriétaire, il lui lance: «Je voulais simplement vider mes poches, vous pouvez les garder!» Les Champs, c'est enfin une lutte permanente des salariés contre la volonté de beaucoup de restaurateurs et de propriétaires de magasins de développer sans cesse le travail de nuit et du dimanche. Heureusement, les travailleurs s'organisent et des grèves éclatent régulièrement dans le secteur. La plus belle avenue du monde est aussi celle de l'espoir. ■

JOSPIN: RÉSISTER AUX OFFENSIVES PATRONALES

Chaque page du dernier livre de Lionel Jospin, *Un temps troublé* paru aux Editions du Seuil, mérite d'être savourée. Mais la postface en constitue la partie la plus intéressante, car l'ancien Premier ministre socialiste y tire quelques enseignements de la crise du coronavirus. A ses yeux, il importe de résister à deux offensives.

La première tient au fait qu'une partie du patronat demande un surcroît d'effort aux salariés pour faire face au retard accumulé pendant la crise. «Bien sûr, explique-t-il, une critique idéologique sera reprise contre les 35 heures en oubliant le fait que le volume des heures travaillées en France avait atteint un record sous mon gouvernement. Je ne sais si les salariés sortis du confinement seront disposés à alourdir leur charge.» La seconde offensive vise l'écologie, «comme si l'urgence de la reprise économique justifiait de desserrer les contraintes environnementales».

Lionel Jospin estime que l'union des écologistes et des forces de gauche pourrait, lors de l'élection présidentielle de 2022, invalider le scénario d'un nouveau duel entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen. Mais cela suppose que la gauche ne mène pas une politique à la façon de François Hollande, auquel il reproche une Loi Travail peu conforme aux intérêts des salariés, une politique économique n'améliorant pas le pouvoir d'achat, ou encore l'idée - finalement abandonnée - de déchoir certains binationaux de la nationalité française. Car pour Lionel Jospin, «oublier ou négliger la question sociale, c'est, pour les socialistes, renoncer à leur mission historique». ■



Les Champs-Élysées sont un lieu d'expression de la lutte politique en France. Comme ici le 12 janvier 2019, lors de l'Acte 9 des Gilets jaunes.

CLOVIS PAUL TORAMAN